



Echange téléphonique avec la Directrice Académique (DASEN) de Sarthe :
Retour sur la situation actuelle

Nous avons contacté la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale fin novembre afin de réclamer un point général sur l'avancée de la situation dans notre département, sur le plan sanitaire en particulier. Nous avons obtenu une réponse quelque peu tardive le 16 décembre 2020.

Vous retrouverez, en gras, nos questionnements, et en italiques, une part de la réponse de la DASEN :

Concernant notre courrier sur le respect des parents dans les instances du Secondaire

- Nous relevions des risques dans les Conseils de Discipline, Conseils de classe ou autres instances dans le Secondaire de voir des réunions placées à des horaires incompatibles avec la vie professionnelle des parents. Quelle peut-être la position de la DSDEN afin de faire appliquer les règles ?

La DASEN ne souhaite pas faire de rappel général à tous les chefs d'établissement.

Elle entend néanmoins qu'il existe des situations où certains rares chefs d'établissement ne semblent pas prendre en considération cette demande. S'il existe un problème particulier, elle s'engage à réagir personnellement afin de demander au chef d'établissement de réfléchir à des horaires convenables.

Il convient de joindre la FCPE Sarthe dans les meilleurs délais afin que nous demandions à la DASEN d'agir directement, si une telle situation se présente.

Concernant notre courrier sur la situation sanitaire

Nous souhaitons dès lors obtenir des informations concernant :

- un bilan des actions de mise en place des mesures d'hygiène ?

La campagne de test est fixée depuis la fin des vacances d'automne.

L'évolution de la COVID en Sarthe, qui a enregistré une baisse régulière jusqu'à il y a 3 semaines, est désormais en situation de plateau, voire en reprise à la hausse. Nous étions descendus à un niveau de 2 à 4 nouveaux cas recensés par jour, nous sommes revenus à 22 cas par jour actuellement. Cette situation est généralisée sur le Département.

Les sources de contagion sont à l'extérieur, il y a eu 4 ou 5 clusters (définition du terme cluster : lieu donné où trois situations positives sont identifiées sur une même période de 7 jours, et même si les personnes concernées ont été contaminées à l'extérieur du département).

L'ARS a délégué au médecin de la DSDEN ; les services de la DSDEN travaillent en lien direct avec l'ARS et la Région. Quand il y a un doute sur une situation, il y a des réunions flash par téléphone avec l'ARS. L'agence pose des questions aux médecins qui dressent le planning de suivi des cas, et l'enquête est menée en lien direct. La CPAM s'occupe des cas positifs. Mais personne n'a le droit de communiquer sur les cas de manière nominative.

- Nous nous interrogeons sur les communications de certains chefs d'établissement et sur la réalité de la situation ?

Il est vrai que proportionnellement certains établissements sont plus touchés que d'autres

- un bilan sur l'organisation des collèges et des classes ayant leur salle attitrée ?

Chaque collège a organisé son propre dispositif.

La DSDEN a uniquement travaillé avec ceux qui ont rencontré des difficultés.

Certains s'étaient déjà organisés dès la rentrée afin d'avoir « une classe = une salle », comme le Collège Simone Weil.

- une vision sur les lycées sarthois et leur organisation du temps de classe en présentiel ?

Les chefs d'établissement ont fait des propositions d'organisation au Recteur.

La DASEN n'a pas eu de vision directe sur ces décisions.

Le Lycée Sud a par exemple mis en place des demi-groupes, et une place sur deux en cantine. Cette situation était plus sécurisante.

La situation de Montval est plus simple que d'autres établissements étant donné que les classes sont moins chargées.

- concernant la campagne de tests, où en sommes-nous ?

Le travail est réalisé avec le personnel du Département : 14 infirmières et des Médecins de l'Education Nationale

Les tests en Sarthe sont les premiers de la Région.

On a commencé par Sablé sur Sarthe, zone où la circulation du virus est plus forte. Tests prévus dans le public et le privé, et réalisés dans les locaux du Collège Reverdy (salle de permanence qui donne sur l'extérieur / avec deux infirmières de Sablé / sur deux jours).

Potentiellement à Sablé 500 personnes pouvaient être testées sur la base du volontariat.

Aucun cas positif (102 personnes testées, 20% du panel)

mardi 15 décembre des tests étaient prévus dans le bassin de Conlie et Sillé-le-Guillaume. Mais, suite à l'émergence d'un cluster au Lycée Sud, (contamination de plusieurs personnels administratifs), le dispositif s'est installé au Lycée Sud. De même, pas de cas positif (104 personnes testées, 50% du panel)

17 décembre test à Conlie

En janvier, poursuite des tests sur le personnel.

Pas de visibilité sur la situation après les vacances de février.

- la situation des élèves de Baccalauréat Professionnel qui viennent en 100% présentiel, là où parfois les salles sont plus petites et exigües, sans que nous ne voyions d'action particulière pour augmenter la sécurité des jeunes et de votre personnel dans les établissements ?

Majoritairement le présentiel à 100% est le système en place.

Il existe néanmoins des exceptions.

En particulier quelques cours en distanciel pour les enseignements généraux.

Concernant la globalité de l'état sanitaire en Sarthe

Quel est l'état des lieux des « décrochages » en France et plus particulièrement en Sarthe, Degrés par Degrés, de la maternelle au lycée ?

L'état est variable d'une école à l'autre.

Les difficultés d'apprentissages ont été plutôt rééquilibrées mais le vrai point sur lequel le travail représente un défi actuellement est sur le savoir être de l'élève. Il doit apprendre à se mettre plus rapidement à travailler.

Néanmoins, certaines classes se confrontent à beaucoup de retard. Les REP et REP+ ont des fortes hétérogénéités.

Dans les écoles du milieu rural, il n'y a pas de remarque particulière.

Dans le suburbain, tous les cas de figure existent.

Pas vraiment de différence de niveau dans le Secondaire. S'il y a eu des difficultés, elles ne sont pas au niveau des apprentissages.

Les petits collèges ont plutôt retrouvé une situation ordinaire. Dans les zones urbaines, de réelles remontées de tension et d'agressivité depuis la Toussaint sont à relever.

Quelles sont les informations sur le sport scolaire, sur les transports vers les établissements, sur les situations des internats ?

Les consignes spécifiques ont été données dès le début de l'année avec des protocoles spécifiques.

Les protocoles permettent un fonctionnement et les règles sont respectées.

Concernant les internats, une régulation a été nécessaire afin de mettre en place des règles désormais assez généralement appliquées. La règle du non retrait des masques avant le coucher est dès lors généralisée.

Concernant spécifiquement les classes à examens et l'orientation

Quelles sont les modalités de finalisation des dossiers fin de troisième, fin de seconde, fin de première et post Bac ?

Parcoursup est maintenu à l'identique.

Toutes les commissions sont à ce jour programmées avec le calendrier normal.

Y-a-il confirmation des modalités d'examens :

Du DNB ?

Du BAC épreuves de première (suite des épreuves de contrôle continu, spécialités et Français) ?

Du BAC épreuves de terminale (suite des épreuves de contrôle continu, spécialités, BAC général) ?

Toutes les modifications présentées au préalable sont maintenues. Cette semaine, de nouveaux courriers sont arrivés concernant les épreuves mais il s'agit uniquement d'un calendrier plus détaillé des épreuves. Les épreuves de Première maintenues sont donc Le Français. En Terminale, sont maintenues les épreuves de Spécialité et le Grand Oral.

Peut-on avoir une explication de ce que sera la commission d'harmonisation pour les examens ?

L'idée est de mettre en place une commission qui permette d'uniformiser les résultats entre établissements.

Au DNB, il est souvent constaté qu'il y a une forte disparité dans l'évaluation du socle en comparaison avec les résultats des épreuves ponctuelles. Si on voit un écart important, il y a discussion avec les établissements.

Concernant la décision de transformer le système de l'éducation prioritaire

Quelles sont les priorités mises en place ?

Quelles sont les analyses menées concernant certains critères soulevés par cette réforme :

- les effets des politiques de fermetures / regroupements d'écoles sont « limités et [...] contrastés » ;
- le besoin de renforcer le dédoublement dans l'enseignement de la GS au CE2 et l'intérêt du dispositif « plus de maîtres que de classes » dont la FCPE avait demandé une analyse plus qu'une disparition ?
- la nécessité d'éléments de diagnostic et de prospective sur les dimensions territoriales de l'offre scolaire et des parcours des élèves, et qui identifieraient les territoires scolaires appelant des mesures d'accompagnement ou d'évolution ; → Quels seront les éléments de diagnostic sur un « indice synthétique de difficulté » ?
- l'effet stigmatisant des réseaux d'éducation prioritaires → Quelle réponse à cet effet ?

Nous nous inquiétons de certaines visions comme :

- Elles mettent en avant la contractualisation avec l'enseignement privé ;
- Elles n'intègrent pas notre analyse à la FCPE que le présentiel est essentiel ; là où la réponse institutionnelle serait la création d'un « bureau d'aide rapide » où les enseignants répondront « à distance » aux jeunes ;
- Elles renforceraient le redéploiement des moyens indemnitaires pour financer une prime d'installation ou encore par une politique de valorisation et de professionnalisation au moyen de nouvelles certifications (milieu allophone, classe multi-âges) ; → Nous souhaitons rappeler notre inquiétude soulevée il y a un an et demi sur le cas de Tolstoï et des allophones qui semble s'aggraver
- Elles se limitent à des politiques de Ressources Humaines sans changement en profondeur de l'organisation RH éloignée des réalités de terrain ; → A-t-on réfléchi à une nouvelle politique RH ?

Nous avons rappelé le cas de l'école Camille Claudel qui demande des moyens supplémentaires depuis plusieurs années, par exemple. Le collège Ambroise Paré a un poste à temps complet non pourvu depuis début octobre.

Concernant les REP et REP+, il n'y a pas de changement pour la rentrée 2021.

Des contrats locaux d'accompagnement vont être mis en place.

Les critères sont à déterminer au niveau académique.

Le concept est d'accompagner individuellement et de manière personnalisée les établissements. Les aides ne sont pas adossées à un bassin d'établissements mais bien à un établissement, isolément.

Les moyens peuvent être divers. Il peut s'agir de moyens en nombre d'enseignants mais aussi de la formation, des points d'ancienneté (pour recréer une attractivité dans un établissement qui ne l'est pas).

Les critères seront sociaux et de réussite.

Le critère des « allophones » ne pourra être pris en considération car il s'agit d'un critère très instable d'une année sur l'autre.

Nous espérons avoir répondu à quelques interrogations des parents de Sarthe au travers de ce contact téléphonique et ce résumé réalisé par la FCPE Sarthe.

Bien à vous,

Les administrateurs FCPE Sarthe